

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
 DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
 BOUMBA ET NGOKO
 COMMUNE DE SALAPOUMBE
 COMMISSION INTERNE DE PASSATION
 DES MARCHES
 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
 BOUMBA AND NGOKO DIVISION
 SALAPOUMBE COUNCIL
 INTERNAL TENDERS BOARDS
 INTERNAL STRUCTURE OF
 ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
 PUBLIC CONTRACTS

*Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou
 envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748*

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE

AVIS DE CONSULTATION POUR LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

**N° 001/ DDC/C.SAL./CIPM-SAL/2025, DU 02/04/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION
 D'UNE PELLE CHARGEUSE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET
 NGOKO, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2025

1. Objet de la consultation

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement de l'Exercice 2025, le Maire de la Commune de SALAPOUMBE, Autorité Contractante, lance une consultation en procédure d'urgence, pour le Dossier de Demande de Cotation relatif à l'acquisition d'une Pelle chargeuse dans la commune de SALAPOUMBE, Département de la BOUMBA ET NGOKO, Région de l'Est, lot unique.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture *d'une pelle chargeuse dans la commune de SALAPOUMBE*.

NB : Joindre photo ou prospectus.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent dossier de consultation, seront financées par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2025 selon le tableau ci-dessous :

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT PREVISIONNEL (FCFA)	IMPUTATION
2	ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE	80 000 000	

5. Consultation du Dossier de consultation

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de SALAPOUMBE dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier de consultation

Le Dossier de Demande de cotation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de SALAPOUMBE, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de SALAPOUMBE, d'une somme non remboursable de soixantequinze mille (75 000) francs CFA.

7. Remise des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles seront remises au plus tard le **23/01/2025** à 10heures précises à la Commune de SALAPOUMBE et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

***N° 001/ DDC/C.SAL./CIPM-SAL/2025, DU 02/03/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION
D'UNE PELLE CHARGEUSE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET
NGOKO, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.***

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2025

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une compagnie d'assurances agréées par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit, 1 600 000 (un million six cent mille) FCFA.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

9. Ouverture des plis

Les offres seront dépouillées le **23/01/2025** à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune SALAPOUMBE siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Délai de livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de d'effectuer la livraison.

11. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

11.1. Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièces administrative falsifiée
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la caution de soumission ;
- Spécifications techniques et photos non-conformes ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- N'avoir pas réuni 100% des critères de qualification ;

11.2. Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur :

1. Présentation générale de l'offre (reliure avec spirale et intercalaires en couleurs)..... Oui/non
2. Chiffre d'affaire des exercices 2023, 2024..... Oui/non
3. Solvabilité financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI)..... Oui/non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/non
5. Planning de livraison Oui/non

Le non-respect d'un (01) critère de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

12. Attribution du Marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et à 100% des critères essentiels.

13. Durée de validité

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Nombre maximum de lot

Sans objet.

15. Renseignements complémentaires

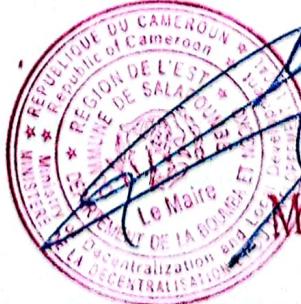
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit du Maire de la Commune de SALAPOUMBE, Tél 672 33 65 44, soit au Service de la Planification et du Développement Local de la Commune de SALAPOUMBE, Tél 691 701 441/670 621 257.

Ampliations :

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ PREFET/BN ;
- ✓ DDMAP-BN ;
- ✓ Président/CIPM-SAL ;
- ✓ SPM/C-SAL ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

SALAPOUMBE LE, 02/01/2025

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SLAPOUMBE
MAITRE D'OUVRAGE
Autorité Contractante**



**MOSSADIKOU Norbert
Le Maire**